

## RÈGLE GÉNÉRALE

### Les monosyllabes ne s'accentuent pas...

Pièrinno i **vou lo** dèvàn ...  
(Pierino veut le devant ...)

sauf en présence de la voyelle « e », ce qui nous permet d'en désigner l'ouverture et la fermeture.

**Én** dzor, **lè** do frae i pénsion éncò **dè chè** partadzé la vatse ...  
(un jour les deux frères décident de se partager la vache ...)

La même règle s'applique aussi aux adverbes de lieu, même si les automatismes de la langue française nous amèneraient à les marquer avec l'accent.

Té pou pa sobréi **là**! (tu ne peux pas rester là!)  
Voou **ou** qué vouleu (je vais où vous voulez)

### REMARQUES

- Dans certains cas, comme **ió** (je = pron. pers. tonique), **ià** (ailleurs), on doit forcément marquer l'accent, faute de quoi on lirait *io*, *ia*.

Pour différencier deux homophones, on admet l'utilisation de l'accent sur le « o ».

EXEMPLE	COMMUNE	TRADUCTION
Dz'ouì po ren	Saint-Nicolas	je ne veux rien
Dze me si crapó lo pò	Saint-Nicolas	je me suis fendu la lèvre
Aite so	Montjovet (adret)	regarde ça
Djouéntéi dè só	Montjovet (adret)	ajouter du sel

### REMARQUES

- Dans les variantes caractérisées par l'ouverture systématique des voyelles, on marquera d'un accent le mot se prononçant avec la voyelle fermée. De même, dans les variantes caractérisées par la fermeture systématique des voyelles, on marquera d'un accent le mot se prononçant avec la voyelle ouverte.

## MONOSYLLABES AVEC « E » MUET

Selon la catégorie grammaticale d'appartenance, on rendra les monosyllabes contenant le « e » muet en recourant au graphème « e » ou « eu », d'après les tableaux suivants.

### On rend par « eu » les cas suivants, dits toniques :

CATÉGORIE	EXEMPLE	TRADUCTION
<i>nom</i>	La cre <u>eu</u> , lo be <u>eu</u> ...	La <b>croix</b> , le <b>bois</b> ...
<i>verbe</i>	Dz'i de <u>eu</u> de na!	J'ai <b>dit</b> que non!
<i>adverbe</i>	L'é pa pi se <u>eu</u> dzen! L'é tre <u>eu</u> ! Lo pe <u>eu</u> dzeveunno...	Ce n'est pas <b>si</b> joli! C'est <b>trop</b> ! Le <b>plus</b> jeune...
<i>adj. qualificatif</i>	L'a le pèi qui <u>eu</u>	Il (ou elle) a les cheveux courts
<i>pron. pers. tonique</i>	Baillo a lle <u>eu</u> ...	Je <b>lui</b> donne...
<i>pron. et adj. indéfini</i>	L'an tche <u>eu</u> deu de voué.	Ils ont <b>tous</b> dit oui.

### On rend par « e » les cas suivants, dits atones :

CATÉGORIE	EXEMPLE	TRADUCTION
<i>article</i>	Le botte, le pià, le tseun...	<b>Les</b> souliers, <b>les</b> pieds, <b>les</b> chiens
<i>préposition</i>	Eun per de tsaousòn pe la fita	Une paire <b>de</b> chaussettes <b>pour</b> la fête
<i>conjonction</i>	Va vire se arruye...	Va voir <b>s'</b> il arrive
<i>pron.pers.atone</i>	Teu te prèdje, llu me èitse	Toi <b>tu</b> parles, lui il <b>me</b> regarde
<i>adj. possessif</i>	Seutte son me desejòn !	Ce sont <b>mes</b> décisions !
<i>adj. démonstratif</i>	Inte se poust	Dans <b>cet</b> endroit

#### **Pour mieux comprendre et mémoriser**

Dans chaque phrase, il y a des mots pour ainsi dire indispensables, des mots-clefs sans lesquels la phrase devient incompréhensible. Prenons la locution: « L'a le pèi qui eu ». S'i l'on enlève le verbe, le substantif ou l'adjectif la phrase devient incompréhensible ou son sens est altéré (le pèi qui eu, l'a le qui eu, l'a le pèi). Ces mots-clefs sont dits « signifiants ». Du point de vue grammatical, les mots signifiants se regroupent en six catégories (noms, verbes, ad-  
verbes, adjectifs qualificatifs, pronoms personnels toniques, pronoms et adjectifs indéfinis).

Or, dans une phrase les mots ne sont pas tous prononcés avec la même intensité, le locuteur tend à appuyer avec plus de force sur les mots signifiants qui, pour cette raison, sont dits toniques. Tous les autres mots de la phrase sont dits atones.

Utiliser deux graphèmes différents en fonction de la catégorie grammaticale permet ainsi, par exemple, de marquer la différence entre un verbe et une préposition (« t'i deeu de na »).